

La République du Centre, 13 juin 2016

LA SOURCE ■ Leur pétition a déjà récolté plus de 1.500 signatures

## Toujours là pour les Chèques

Réunion, collecte de signatures, rédaction de courriers... Le collectif « Pour que les Chèques postaux restent à La Source » maintient le cap.

Ulian Maurin  
ulian.maurin@orange.com

**N**om de baptême du collectif : « Pour que les Chèques postaux restent à La Source ». Voilà qui résume aussi son message diffusé depuis mars au gré d'une pétition.

Plus de 1.570 signatures collectées, « alors qu'on en avait prévu 1.000 avant l'été ». Du bon boulot se félicite un militant : « Il y a une démarche forte des habitants de La Source pour que les Chèques, l'activité et l'emploi, restent ».

**Assemblée le 15 juin**  
L'ambition est de maintenir le rythme, de peser sur le choix du lieu qui accueillera cet emblème, pour qu'il reste sourcier. Alors la collecte se poursuit jeudi, de 10 heures à midi, entre le bureau de poste, le commissariat et la mairie. Le 23 juin, rendez-vous de 11 h 30 à 13 heures et de 15 h 30 à 18 h 30, devant les Chèques postaux (l'actuelle



**SITUATION.** Le collectif fait un point d'équipe. Plusieurs rendez-vous sont programmés cette semaine et la suivante.

Banque postale), Département, Région, préfecture, président de La Poste, élus : « N'ayant pas eu de réponse aux courriers adressés [...], nous allons les relancer », confirme le collectif.

Les Chèques postaux : un sujet qui paraît incontournable lors de l'assemblée générale de quartier prévue le 15 juin, salle Péllicier. ■

**Prochaine réunion.** La prochaine réunion du collectif aura lieu le 5 juillet, au niveau de La Source.

### ■ La CGT interroge les élus

Les courriers du 2 juin de la section CGT du centre financier de La Poste de La Source (adressés à Olivier Carré, député-maire LR d'Orléans, et Jean-Pierre Saur, sénateur PS du Loiret) rappellent plusieurs étapes depuis l'annonce, l'été dernier, du départ prochain des « Chèques postaux ». Le courrier souligne encore : « La Commission nationale de dialogue social à La Poste [...] vient de nous apprendre que deux services fermeront en 2017 et 2018 (les archives, puis les successions), l'activité de ces services étant envoyée vers d'autres centres [...] ».

La section interroge alors les deux destinataires : « Comment, dans ces conditions, oseriez-vous la pérennité de notre centre ? Quelles démarches concrètes avez-vous engagées pour stopper cette saignée de l'emploi sur notre centre [...] ? »